





Département de l'Oise Arrondissement de Clermont Commune de Mouy

#### **EXTRAIT DU REGISTRE DES**

#### **DELIBERATIONS**

DU

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

DU

#### **14 DECEMBRE 2020**

OBJET: Suppression de la carte d'achat public de Monsieur Thomas DÉCARY à compter du 30 novembre 2020.

L'an deux mil vingt,

le quatorze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

#### Etaient présents :

Monsieur MAUGER, Monsieur HAUTDEBOURG, Monsieur BRUVIER, Madame CORFMAT, Monsieur TERRIER, Madame SEBIH, Monsieur BARRIER, Madame BOUZAKNOUN, Madame LENOIR, Madame MOREL, Monsieur KANOUTÉ, Madame LACROIX, Monsieur JOZEFOWICZ, Monsieur LAMAAIZI, Madame ROUXEL, Madame CROS, Monsieur DERUEM, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur BOURGEOIS et Monsieur LTEIF.

## Etaient absents:

Madame BRETON, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur MAUGER. Monsieur NÉRIN, absent excusé ayant donné pouvoir à Madame MOREL. Monsieur CORTÈS, absent excusé ayant donné pouvoir à Madame LENOIR. Madame BÉRAULT, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur BRUVIER. Monsieur LOUIS, absent excusé ayant donné pouvoir à Madame BOUZAKNOUN. Madame PINOT, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur HAUTDEBOURG.

Madame SÉNÉCHAL, absente.

Madame Chadia BOUZAKNOUN est désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le

ID: 060-216004341-20201216-DELIB111\_20-DE

# Le Conseil,

Considérant le décret n°2004-1144 du 26 octobre 2004,

Considérant que, par délibération du 17 octobre 2018, le Conseil Municipal de Mouy avait doté la Ville des cartes d'achat public,

Considérant que Monsieur Thomas DÉCARY avait été désigné porteur d'une carte,

Considérant le départ de Monsieur Thomas DÉCARY,

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

### Délibère

<u>Article 1</u>: Supprime la carte d'achat public de Monsieur Thomas DÉCARY à compter du 30 novembre 2020.

<u>Article 2</u>: Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Clermont, à Monsieur le Responsable de la Caisse d'Epargne de Picardie, à Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipal de la Ville de Mouy pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Nombre de votants : 28

Pour: 28 Contre: 0 Abstention: 0

Adopté à l'unanimité

Date de convocation : 04/12/2020 Date de l'affichage : 15/12/2020

N° : 111/20

Vice-président du Pays du Clermontois